



DÉJÀ TROIS ANS DE PARTAGE ET DE RENCONTRES

# Reconnaissance et animation renouvelées pour le GIEE Lait'échanges Bio

**Le GIEE Lait'échanges Bio (Groupement d'intérêt économique et environnemental) a été créé en 2020 à l'initiative d'éleveurs laitiers mosellans engagés en agriculture biologique (AB). Cette structure permet aux éleveurs d'obtenir un appui pour l'animation du groupe, et ces derniers se sont tournés vers la Chambre d'agriculture de la Moselle pour les accompagner dans leurs démarches.**

**D**epuis 2020, les actions s'enchaînent pour le GIEE. Le collectif d'éleveurs s'est réuni lors de réunions animées par des conseillers de la Chambre d'agriculture de la Moselle sur les thématiques des méteils, du toastage, du pâturage, des évolutions de la PAC. Ces réunions sont aussi l'occasion de visiter les exploitations agricoles, en Moselle bien évidemment, mais aussi dans les départements voisins comme dans les Vosges l'année dernière.

## C'est reparti pour trois nouvelles années

Enfin, les membres du GIEE souhaitent aussi promouvoir l'AB, comme par exemple, en participant cette année à l'organisation de la Fête du Lait Bio en partenariat avec le GAB (Groupement des agricul-



Le GIEE Lait'échanges Bio regroupe, aujourd'hui, dix-huit exploitations agricoles.

teurs bio) de Moselle.

Ensemble les éleveurs ont choisi de poursuivre l'aventure et ont déposé en milieu d'année une demande de prorogation de reconnaissance du GIEE ain-

si qu'un nouveau dossier pour financer l'animation. En effet, l'appel à projet pour l'émergence et l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique"

auquel ils avaient répondu en 2020 est arrivé à sa fin. En mai dernier, le GIEE a donc répondu à un nouvel AAP : "pour l'accompagnement de l'animation des GIEE reconnus ou en cours de reconnaissance". Ainsi à ce jour, le GIEE est officiellement reconnu jusqu'en 2029 et ils bénéficient nouvellement d'un soutien financier pour animer leurs démarches collectives jusqu'en 2026.

## Venez les rencontrer

À l'occasion du Mois de la Bio, une après-midi sur le thème de la Betterave Fourragère Bio est organisée par la Chambre d'agriculture de la Moselle en collaboration avec le GIEE. L'évènement aura lieu le **14 novembre prochain à 13h30 au GAEC**

**Meyer à Tenteling.** Plusieurs membres du GIEE seront présents, dont M. Meyer qui vous accueillera sur sa structure, et qui fût par ailleurs président de l'association Lait'Échanges Bio de 2019 à 2020. Que vous soyez agriculteur ou éleveur, engagé en AB ou non, vous êtes conviés à partager ce moment avec eux !

**Lucie ROUYER, conseillère lait et Olivier BOHN, coordinateur, conseiller expert**

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Lucie ROUYER  
Tél. 06 15 03 08 43  
lucie.rouyer@moselle.chambagri.fr  
Olivier BOHN  
Tél. 06 77 73 85 94  
olivier.bohn@moselle.chambagri.fr

PACA VÉGÉTAL

# Déposez vos dossiers de demande d'aides avant le 30 novembre

**L'appel à projet de la Région Grand Est pour aider à la compétitivité et à l'adaptation des exploitations agricoles dans les filières de productions végétales est toujours ouvert. Pensez à déposer vos dossiers pour financer vos investissements.**

**C**et appel à projet est financé par l'Union européenne, le Conseil Régional Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Le Conseil Régional Grand Est est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). L'objectif est d'apporter un appui au développement des filières végétales spécialisées et de l'agroécologie dans les exploitations agricoles.

## Exemples de dépenses éligibles en grandes cultures et élevage

• Matériel de lutte mécanique contre les adventices (bineuse, herse étrille...)

- Matériel permettant une précision des apports d'engrais organique (Epanneur avec DPAE et dispositif de pesée embarquée...)
- Matériel pour l'implantation et la destruction de CIPAN (Rouleaux spécifiques...)
- Matériel de gestion des surfaces en herbe (herse de prairies, faucheuse, presse...)
- Ouvrages, équipements, matériels de lutte contre l'érosion des sols (uniquement sur aire d'alimentation de captage)
- Travaux d'aménagement limitant les transferts de polluant vers le milieu naturel (zone tampons...)
- Matériel visant à favoriser la transition agroécologique

et numérique des exploitations (Gps avec système de guidage, semoirs avec plusieurs trémies...)

• Matériel d'épandage d'effluents visant à répondre à la problématique qualité de l'air et de l'eau (rampes pendillard, à patin ou sabot, épanneur certifié...)

## Vos démarches avant le 30 novembre

Le dossier comprend des pièces justificatives (carte d'identité, devis...) et un formulaire à compléter. Ce dossier doit

être envoyé ou déposé en format papier auprès de la Région Grand Est (service instructeur) avant le 30 novembre prochain, date de clôture de cet appel à projet.

Aucun acte juridique marquant un début de travaux ou d'achat ne doit être engagé avant la date de début d'éligibilité.

L'ensemble des investissements éligibles sont récapitulés dans l'appel à projet. Vous pouvez le consulter ainsi que le formulaire de demande d'aide sur le site de

la Chambre d'agriculture de la Moselle ou grâce au QR code ci-contre.

<https://moselle.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/subventions-et-aides-financieres/>  
**Anais DUDAS, conseillère spécialisée**



Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agronomie-environnement  
Anais DUDAS - Tél. 06 86 40 25 66  
anaïs.dudas@moselle.chambagri.fr

## Le taux d'aide publique varie en fonction du type de développement

	Développement des filières végétales spécialisées : concerne les filières fruits et légumes, horticulture, pépinière et maraîchage hors sol	Développement de l'agroécologie dans les exploitations agricoles : concerne les filières viticoles, arboriculture, maraîchage, houblonnière, fibre, élevage et grandes cultures.
Plancher d'assiette	5.000 €	4.000 €
Plafond d'assiette	100.000 €	100.000 €
Aide de base	15 % avec majoration	40 %

Comité de rédaction du 03/11/23 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton, Directeur ; C. Marconnet, A. Barth, A. Gresset, G. Thouvenot, O. Bohn, A. Dudas, L. Rouyer, J. Veber, I. Berger.

## Les Limousins mosellans au Sommet de l'élevage

Cette année, le Concours National Limousin se tenait au Sommet de l'Élevage à Courmon. Trois animaux mosellans de trois cheptels y ont participé.

Le Concours National Limousin est la manifestation où l'ensemble des meilleurs animaux de la race issus de la France entière se retrouvent pour être départagés. Cette manifestation est suivie d'une vente d'animaux à hautes valeurs génétiques sélectionnées par les instances raciales (INTERLIM).

**Tigresse, génisse de 18 mois est née au GAEC des 2 Vallées Oster à Marange Zondrange, et a participé au classement par section. Cette génisse exceptionnelle était également retenue pour la vente INTERLIM. Tigresse s'est vendue à la plus grosse enchère dans la catégorie femelle et partira en Allemagne.**

**Tabatière, jeune femelle de l'année est née à l'EARL de la Maurelle chez Mathieu Guyon à Méchy. Tabatière, fille de Jr (taureau d'insémination du schéma Créalim) s'est très bien vendue également. Cette jeune femelle a été sélectionnée pour ses qualités de bassin mais aussi pour ses épaisseurs et ses largeurs exceptionnelles.**

**Un autre animal a participé au Concours : Radar, jeune taureau de 30 mois qui appartient à l'EARL Granddidier à Lesse en copropriété GAEC des 2 vallées Oster. Radar est déjà un habitué des concours et s'était illustré au concours régional de Verdun ainsi qu'à Agrimax.**

Bravo aux éleveurs !

